

« L'entreprise doit contribuer au développement humain »

**Fondateur du
Parlement des
Entrepreneurs
d'avenir, Jacques
Huybrechts lance
le diagnostic social
d'avenir, outil
d'autoévaluation
pour mesurer
l'engagement
des entreprises.**



Que mesure-t-on quand on évalue l'engagement social ?

↳ Pour moi, l'objectif de contribuer au développement humain doit être inscrit dans la stratégie et la gouvernance de l'entreprise. Il doit s'imposer à tous : dirigeants, actionnaires, managers, salariés, clients, fournisseurs, etc. Les bonnes pratiques de RH ne suffisent pas. L'outil d'autodiagnostic que nous lançons prend en compte des critères innovants. Le fait de développer l'autonomie financière de son entreprise pour se donner les moyens d'un projet social, par exemple, de partager les richesses entre toutes les parties prenantes, ou d'assurer la transmission de cette politique lors des successions de dirigeants.

Pourquoi le mesurer, et avec quels outils ?

↳ Pour fixer les critères sur lesquels on veut s'évaluer et pour progresser. C'est aux dirigeants de s'en emparer. S'ils délèguent l'évaluation à la DRH, celle-ci ne traitera que les aspects techniques. Le label Great Place to Work est un bon outil, mais il prend surtout en compte les RH, et non la gouvernance. La norme ISO 8000 s'intéresse à l'efficacité du management, mais pas à ses qualités sociales. La norme ISO 26000 inclut l'engagement social et sociétal, mais ce ne sont que deux dimensions d'un champ plus vaste. D'où le besoin d'un référentiel qui les prenne toutes en compte.

A qui s'adresse le questionnaire que vous lancez ?

↳ Nous l'avions conçu pour les PME, mais les grands groupes peuvent s'en servir aussi. Le problème, chez eux, c'est de savoir qui va s'en occuper. A l'échelle d'une business unit ou d'un pôle d'activité, c'est faisable, mais cela reste plus compliqué pour l'ensemble d'un groupe. On conseille d'ailleurs aux entreprises de répondre au questionnaire à différents niveaux et de prendre le temps d'aller chercher les informations. Avant de répondre à « Intégrez-vous le temps long dans les décisions de l'entreprise ? », j'ai moi-même demandé à mes collaborateurs ce qu'ils en pensaient... ● **Propos recueillis par A. E.**

3^e édition du Parlement des Entrepreneurs d'avenir, les 5 et 6 novembre, à Paris (XVI^e), au Conseil économique, social et environnemental. www.entrepreneursdavenir.com